

**DÉLIBÉRATION n° 2024-07-04-9.1**

Augmentation de la participation de l'INSA de Lyon au capital de SuperGrid Institute

\*\*\*\*\*

Le Conseil d'Administration de l'INSA Lyon, dans sa séance du 4 juillet 2024,

Vu Code de l'éducation, notamment l'article L.711-1 et suivants,  
Vu les statuts de l'INSA Lyon du 15 mars 2018, modifiés,  
Vu le règlement intérieur du 21 juin 2018, modifié,

---

Approuve l'augmentation de la participation de l'INSA Lyon au capital de la SAS SuperGrid Institute à hauteur de 15 586 euros.

**Résultats du vote :**

<i>Membres présents ou représentés</i>	: 24
<i>Nombre de voix pour</i>	: 24
<i>Nombre de voix contre</i>	: 00
<i>Nombre d'abstentions</i>	: 00

Fait à Villeurbanne, le 4 juillet 2024

**Christian NIBOUREL**  
Président du Conseil d'Administration

